



Etablissement dédié voyageurs

NE PAS ABANDONNER LE COMBAT !!

Les ESV c'est quoi ???

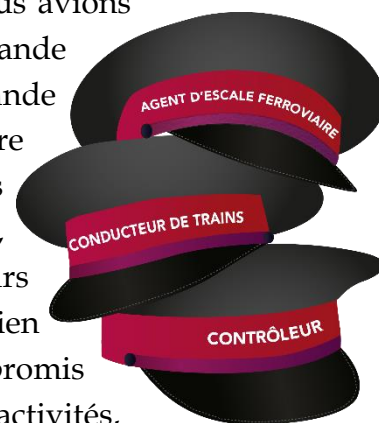
Les ESV (Etablissement de Service Voyageurs), ERC (Etablissement Relations Clientèles), EST (Etablissement Service Transilien) sont des établissements dédiés à des activités qui voient le jour partout en France. Depuis plusieurs années, la direction a mis ces établissements en place dans plusieurs régions sous couvert d'expérimentation (Amiens, Strasbourg, Reims...).

Dans ces établissements, la Direction mélange les métiers en les classant par produits ou axes (TER, Voyages, Transilien, relation RER spécifique.)

Des conséquences importantes pour les cheminots !

La fin des métiers du contrôle, de la vente, des parcours pro et des passerelles !

C'est la fin de nos établissements des métiers tels qu'ils étaient construits auparavant. La Direction veut créer des établissements sur le périmètre des activités ce que nous avons combattu en 2001. Un contrôleur par exemple, ne sera plus de la grande famille des contrôleurs mais de la famille de son activité TER ou Grande Ligne par exemple. Or, le respect des métiers tels que définis dans notre réglementation actuelle, garantissait des parcours professionnels permettant de passer d'une activité à une autre. Le contrôleur banlieue, passait au TER puis s'il le voulait, rejoignait l'activité TGV. Avec leurs nouveaux établissements dédiés, les passerelles entre activités seront bien trop faibles pour durer dans le temps. L'exemple du FRET où l'on avait promis aux conducteurs et aux agents sédentaires des passerelles entre les activités, démontre que ces accords sont applicables en fonction des besoins et des marchés obtenus. Si l'activité ne veut pas « lâcher » l'agent, plus rien ne l'y oblige...



Des listings de notation unique, qui vont freiner les déroulements de carrière !

Dans les listings, on retrouvera l'ensemble des métiers comme dans les établissements où les ESV ont été créés, faisant reculer certains de plusieurs places sur leur avancement, remettant en cause de fait les spécificités de chaque métier, les accords nationaux ou locaux sur les notations...

Mais surtout dans ces mêmes listings, les agents seront mis en concurrence pour obtenir une position de rémunération, et ce, quel que soit leur métier !

Les ESV, prémices de la vente à la découpe ?

Par cette gestion par activités, la direction souhaite faciliter l'arrivée de la concurrence, le transfert des marchés ainsi qu'une possible filialisation rapide en fonction des résultats des appels d'offres. Depuis 2001 et CAP Clients, la direction n'a pas évolué et continue à isoler les cheminots dans leur activité ... avant de leur imposer un transfert vers le privé ou la filiale ?!

Patrons et Autorité organisatrice souhaitent que les cheminots fassent parti de l'appel d'offre... leurs conditions d'emplois en deviendraient de fait la variable d'ajustement. SUD-Rail s'oppose à cette marchandisation des salariés !



**Pour la direction, comme d'habitude, rien ne change...
C'est un pur mensonge !**

Rien ne change, mais lorsque les logiques inhérentes à tous les établissements privilégieront les ressources internes pour les parcours professionnels, nous verrons alors que les passerelles entre TRANSILIEN et VOYAGE, entre TER et VOYAGE seront de plus en plus fragiles, avant de cesser d'exister !

« **Rien de change** », mais lorsque l'activité privilégiera sa propre activité et ne comblera plus, via le vivier, pendant les périodes de forts besoins, les autres activités, ce sont bien nos congés qui seront refusés. Or, tout agent sait déjà comment il est compliqué d'obtenir des congés pendant les périodes scolaires.

« **Rien ne change** », mais le regroupement de roulants et de sédentaires, au moment même où la réécriture du RH 677 permet aux ASCT non soumis aux missions de sécurité de passer au titre 2, risque à terme de faire passer tout le

monde au régime sédentaire.

« **Rien ne change** », mais l'arrivée de matériel EAS sur de nombreuses régions, concorde avec la volonté de supprimer les ASCT à bord des TER au profit d'équipes d'assistance mobile, et la suppression de ligne de roulements.

« **Rien ne change** », mais l'installation de portiques sur de nombreuses gares risque bien de faire passer une partie des ASCT au régime sédentaire. Avec la volonté de faire 100% de TGV filtrés, avec l'arrivée du nouvel outil de contrôle dont les agents d'escale seront aussi dotés, avec l'assermentation des agents de gare, c'est bien le métier d'ASCT qui est attaqué au point de disparaître.

Enfin rien ne change, mais comment peut-on croire que la volonté de polyvalence de l'entreprise ne s'accompagne pas de suppression de postes massives.



Les 15, 16 et 17 avril, la fédération SUD-Rail, avec le dépôt d'un préavis de grève, en appelle à l'intervention des cheminots pour stopper le processus de casse des métiers en cours. Tous ensemble, obligeons la direction à entendre les revendications portées à la base, partout, dans chaque région montrons notre détermination à poursuivre et mener les actions qui seront nécessaires pour obtenir satisfaction !